

# Vous gagnez en sagesse avec l'âge, mais qui vous rattrapera si vous tombez?

L'Institut Info-Patrimoine BMO offre de l'information et propose des stratégies relatives à la planification du patrimoine et aux décisions financières afin de mieux vous préparer à un avenir financier en toute confiance.

Avec le vieillissement de la population canadienne, le système de soins de santé est de plus en plus sollicité et les besoins en matière d'options de soins de longue durée ne cessent de croître. Au cours des prochaines années, alors qu'une multitude de baby-boomers prendront leur retraite, nous verrons si les Canadiens se sont bien préparés à leurs besoins futurs sur le plan de la santé et des soins de longue durée.

De nombreuses cultures autour du monde associent la vieillesse à la sagesse. Le partage de la sagesse acquise au cours d'une vie est au cœur de la vie familiale et fait la force de ces collectivités. On retrouve ce respect des aînés qui transmettent leurs connaissances aux générations futures dans des pays comme la Chine et l'Inde, ainsi que chez les Canadiens autochtones et les habitants de la Rome antique<sup>1</sup>. À l'inverse, la culture populaire occidentale adule la jeunesse. Les Occidentaux dépensent des milliards de dollars chaque année en produits et services anti-âge pour tenter de ne pas avoir l'air de vieillir<sup>2</sup>. Une apparence jeune est considérée par beaucoup comme un bouclier contre les effets redoutés du vieillissement.

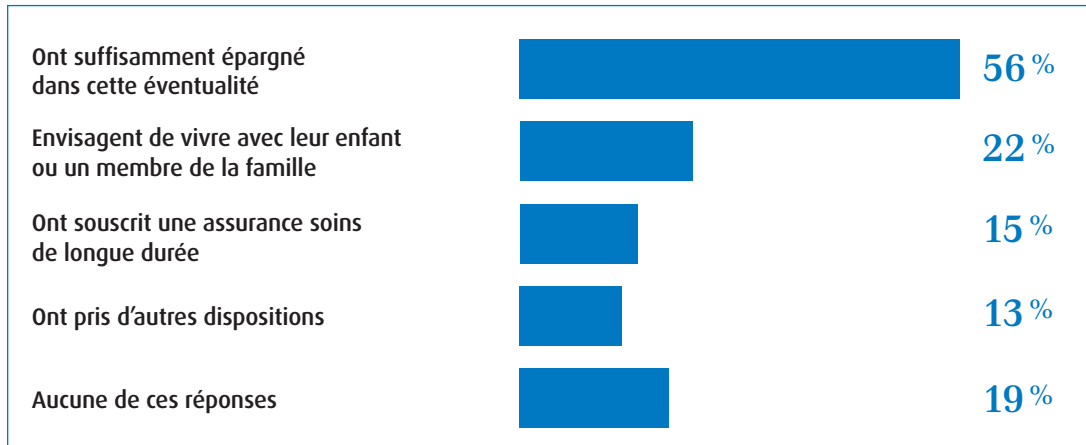
L'une des plus grandes peurs qui hantent les Canadiens au sujet du vieillissement est de ne pas pouvoir s'offrir ou obtenir des services de soins de santé et un soutien à long terme quand ils en auront besoin. Ils s'inquiètent aussi de ne pas avoir un revenu suffisant ou de ne pas être capables d'accumuler les actifs nécessaires à la réalisation de leurs objectifs de retraite. Ces préoccupations portent près de la moitié des Canadiens de 50 ans ou plus qui n'ont pas encore pris leur retraite à croire qu'ils auront plus tard un niveau de vie inférieur à celui dont ils jouissent actuellement<sup>3</sup>.

Cette perspective d'un niveau de vie inférieur à la retraite repose sur un certain nombre de facteurs qu'a fait ressortir un sondage réalisé par L'Institut Info-Patrimoine BMO auprès de Canadiens de 45 ans et plus en juin 2015. Dans le cadre du sondage, on a demandé aux Canadiens de nommer leur plus grande préoccupation concernant les soins de santé à la retraite. Les résultats ont révélé que la plus grande crainte, chez 40 % des répondants, est de perdre leur capacité de vivre de manière autonome, tandis que 17 % s'inquiètent de ne pas avoir assez d'argent pour payer des soins de santé adéquats et que 15 % sont préoccupés à l'idée de ne pas pouvoir se permettre de vivre chez eux tout au long de leur vie<sup>4</sup>. Pourtant, selon le sondage, 19 % des répondants n'ont pris aucune mesure en prévision de l'éventualité d'être incapables de vivre de façon autonome. Le tableau suivant illustre de quelle façon les personnes interrogées s'y sont préparées.

La crainte de perdre sa capacité de vivre de manière autonome à la retraite est présente chez 2 Canadiens sur 5.

Par ailleurs, près de 1 Canadien sur 5 n'a pris aucune mesure en prévision de l'éventualité d'avoir besoin de soins de longue durée.

## Comment les Canadiens se préparent à subvenir à leurs besoins en matière de soins de longue durée



Source : Enquête menée pour le compte de L'Institut Info-Patrimoine BMO par Validatelt Technologies Inc., juin 2015

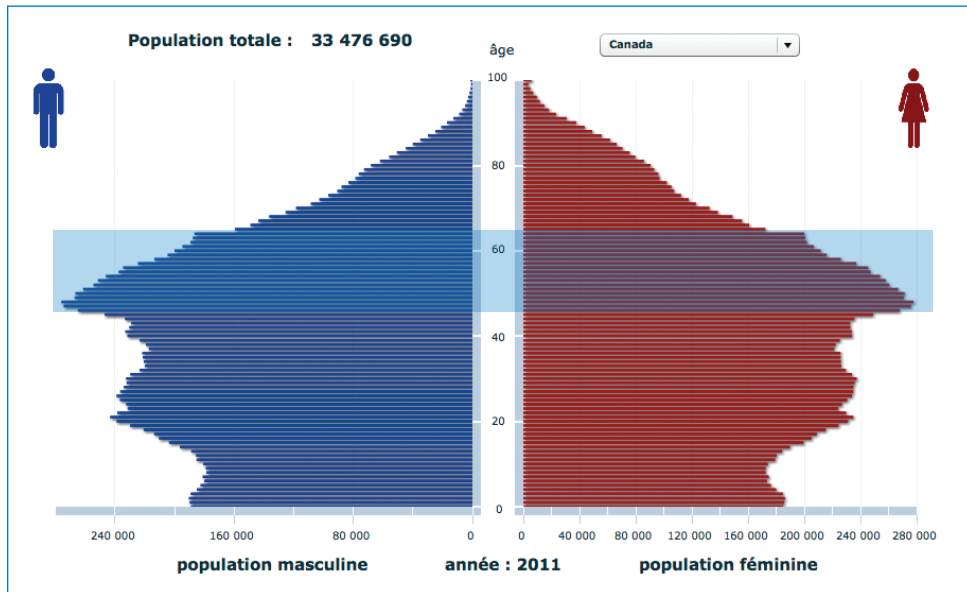
La capacité des gouvernements provinciaux à financer les coûts des soins de santé qui ne cessent d'augmenter est aussi mise à rude épreuve, en partie parce que la première vague de baby-boomers (Canadiens nés entre 1946 et 1965) est à l'aube de la retraite. Les dépenses en soins de santé continuent d'augmenter à un rythme supérieur à l'inflation<sup>5</sup> et représentent aujourd'hui environ 40 % de toutes les dépenses publiques provinciales<sup>6</sup>. Au Canada, environ 45 % de toutes les dépenses en soins de santé sont consacrées aux personnes de 65 ans et plus<sup>7</sup>. Ces pressions financières, alimentées par la demande grandissante, pourraient rendre les soins de santé et les services de soins de longue durée plus difficiles à obtenir à l'avenir.

Au Canada, **45 %** des dépenses en soins de santé sont consacrées aux personnes de 65 ans et plus.

## La population vieillit

À l'heure actuelle, près de 15 % de la population canadienne est âgée de 65 ans et plus. La proportion d'ainés au sein de la population canadienne continuera de croître; 15 autres années s'écouleront avant que les derniers membres de la génération du baby-boom atteignent 65 ans<sup>8</sup>. Le graphique suivant de Statistique Canada (basé sur les données du recensement de 2011) montre que le vieillissement de la génération du baby-boom (**en surbrillance**) donnera lieu à une population beaucoup plus importante d'ainés au cours des prochaines années.

### Pyramide des âges de la population canadienne, 2011.



Source : Statistique Canada, recensements de la population et Programme des estimations démographiques, 1921 à 2011. Les chiffres de la population totale proviennent du recensement pour les années de recensement. Entre les années de recensement, les chiffres de la population totale ont été extrapolés sur la base des taux annuels de croissance démographique du Programme des estimations démographiques. Pour toutes les années entre 1921 et 2011, les structures par âge sont celles du Programme des estimations démographiques.

Avec le vieillissement de la population canadienne, le système de soins de santé est de plus en plus sollicité et les besoins en matière d'options de soins de longue durée ne cessent de croître. Tout cela survient à un moment où les budgets du gouvernement sont déjà limités, et où les ressources personnelles sont plus que jamais nécessaires pour atteindre les objectifs de retraite.

Avec le vieillissement de la population canadienne, le système de soins de santé est de plus en plus sollicité et les besoins en matière d'options de soins de longue durée ne cessent de croître.

## Prendre soin d'un parent

Non seulement vieillissons-nous, mais beaucoup d'entre nous faisons aussi partie de la génération sandwich. L'expression désigne les personnes devant satisfaire les besoins en matière de soins de leurs parents vieillissants tout en élevant leurs propres enfants<sup>9</sup>. Pour de plus amples renseignements au sujet de cette situation difficile et des stratégies possibles pour relever les défis qu'elle comporte, consultez l'article « [La génération sandwich](#) » de L'Institut Info-Patrimoine BMO. L'expérience de la génération sandwich nous offre le meilleur exemple de boucle bouclée. Tout comme nos parents ont déjà pris soin de nous, il se pourrait qu'un jour les rôles soient inversés – comme au sein des cultures dont nous avons fait mention plus tôt – et que ce soit nous qui leur prodiguons des soins de longue durée.

Les soins de longue durée sont des services visant à aider les bénéficiaires à accomplir les activités de la vie quotidienne<sup>10</sup>. En tant que Canadiens, nous sommes généralement mal préparés à assumer le coût des soins de longue durée, et la plupart d'entre nous ne savent même pas à combien ceux-ci peuvent s'élever. Prenons par exemple l'histoire de M. Leung qui, à 72 ans, a commencé à souffrir de démence. Il a besoin qu'on le surveille en permanence et qu'on l'aide à prendre ses médicaments, à manger et à s'habiller. Les membres de sa famille peuvent s'en occuper le matin, le soir et la fin de semaine, mais il leur faut de l'aide supplémentaire durant la semaine. Le tableau suivant démontre que le coût pour assurer sa surveillance et sa sécurité dans le milieu familial peut être important – dans cet exemple, il s'élève à quelque 35 000 \$ par année.

Les soins de longue durée sont des services visant à aider les bénéficiaires à accomplir les activités de la vie quotidienne.

Services requis pour les soins à domicile	Nbre d'heures par semaine	Services subventionnés	Services payés par le client	Coût horaire	Coût annuel
Compagnie/supervision	24	0	24	23,50 \$	29 328 \$
Programme de jour pour adultes	2		2	20,00 \$	2 080,00 \$
Surveillance de la sécurité	2	2	0	0,00 \$	0,00 \$
Lessive/entretien ménager	3	0	3	23,85 \$	3 720,60 \$
<b>TOTAL</b>					<b>35 128,60 \$</b>

Source : senioropolis.com

Offrir des soins de longue durée à un parent ailleurs qu'à domicile peut coûter très cher. Il n'est pas rare que les établissements de soins de longue durée demandent des milliers de dollars par mois<sup>11</sup>. Le tableau suivant détaille les coûts potentiels des soins à domicile/soins communautaires, des maisons/résidences de retraite, ainsi que des établissements de soins infirmiers.

## Coût des soins au Canada\*

Province	Soins à domicile/soins communautaires			Maisons/résidences de retraite		Établissements de soins infirmiers	
	Soins non médicaux	Soins infirmiers spécialisés	Programme de jour	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
	Tarif horaire en \$	Tarif horaire en \$	Tarif quotidien en \$	Coût annuel en \$		Coût annuel en \$	
Alberta	25-30	38-75	8	12 000	65 000	18 100	22 100
Colombie-Britannique	15-17	35-97,50	8-10	13 000	70 000	11 650	37 100
Manitoba	18,50-28	43-75	8	15 000	42 000	12 400	28 900
Nouveau-Brunswick	12-20,50	30-71	10-35	9 600	54 000	S. O.	41 250
Terre-Neuve	17-22	35-70	5-30	20 100	50 000		33 600
Territoires du Nord-Ouest	Subventionnés	Subventionnés	10	S. O.	S. O.	S. O.	9 150
Nouvelle-Écosse	12-26	34-80	5-25	23 000	72 000	22 500	38 000
Nunavut	Subventionnés	Subventionnés	Subventionnés	S. O.	S. O.	Subventionnés	Subventionnés
Ontario	13-32	30-100	6-90	14 000	132 000	20 800	29 300
Île-du-Prince-Édouard	17,25-23,50	30-50	6	7 200	63 000	S. O.	28 300
Québec	3-27,50	16-66	6-8	6 000	42 000	13 100	21 100
Saskatchewan	18-34	42-65	8,5	16 600	60 000	12 600	23 900
Yukon	Subventionnés	Subventionnés	5	S. O.	S. O.	6 480	12 800

Source : senioropolis.com

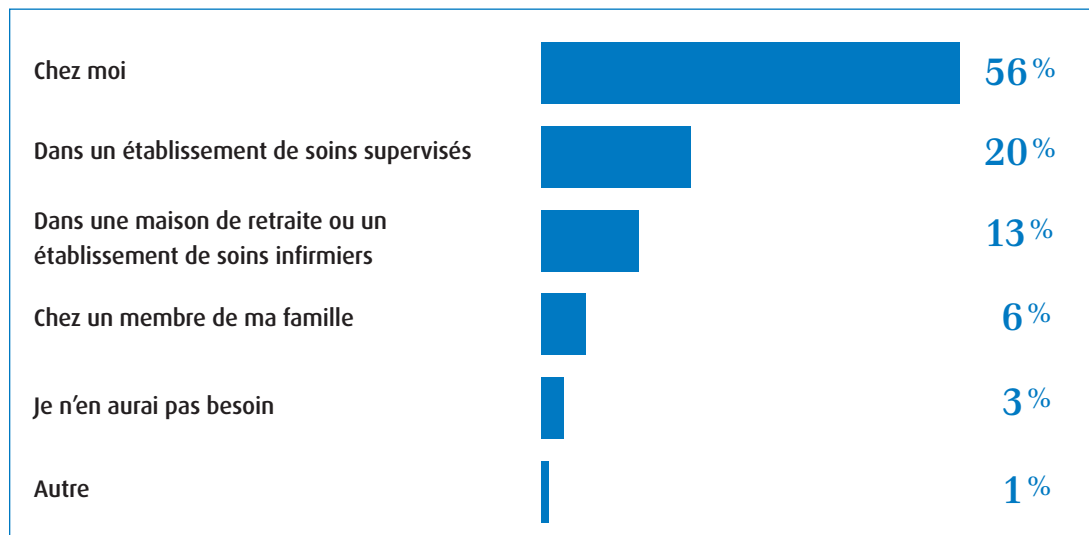
\* Il n'y a aucune uniformisation pancanadienne des coûts en ce qui concerne les maisons de retraite ou les établissements de soins infirmiers. Chaque province emploie une terminologie légèrement différente et peut ne pas inclure les mêmes services dans ses prix. Ces chiffres sont donnés à titre indicatif seulement et ne doivent pas être utilisés aux fins de planification ou d'établissement d'un budget.

La plupart des gens considèrent les établissements de soins de longue durée comme une solution de dernier recours, lorsqu'ils ne seront plus en mesure de demeurer chez eux. Le sondage a révélé que plus de la moitié (56 %) des gens préféreraient recevoir des soins à domicile. Généralement, les membres de la famille ou des amis proches endossent les responsabilités d'aidants familiaux. En 2012, plus d'un quart des Canadiens ont prodigué des soins à un membre de la famille ou à un ami souffrant d'un problème de santé chronique, présentant un handicap ou ayant des besoins liés au vieillissement<sup>12</sup>. Bien que les coûts des soins à domicile soient inférieurs à ceux prodigués dans les établissements de soins de longue durée, les aidants familiaux sont souvent obligés de payer de leur poche, subissent un surcroît de stress et disposent de moins de temps pour leurs autres

**56 %**  
des Canadiens  
préfèrent  
recevoir des soins  
à domicile.

activités comme travailler et passer du temps avec leur famille<sup>12</sup>. Le tableau suivant indique à quel endroit les Canadiens préféreraient recevoir des soins de longue durée le moment venu, le cas échéant.

### Endroit où les Canadiens préféreraient recevoir des soins de longue durée



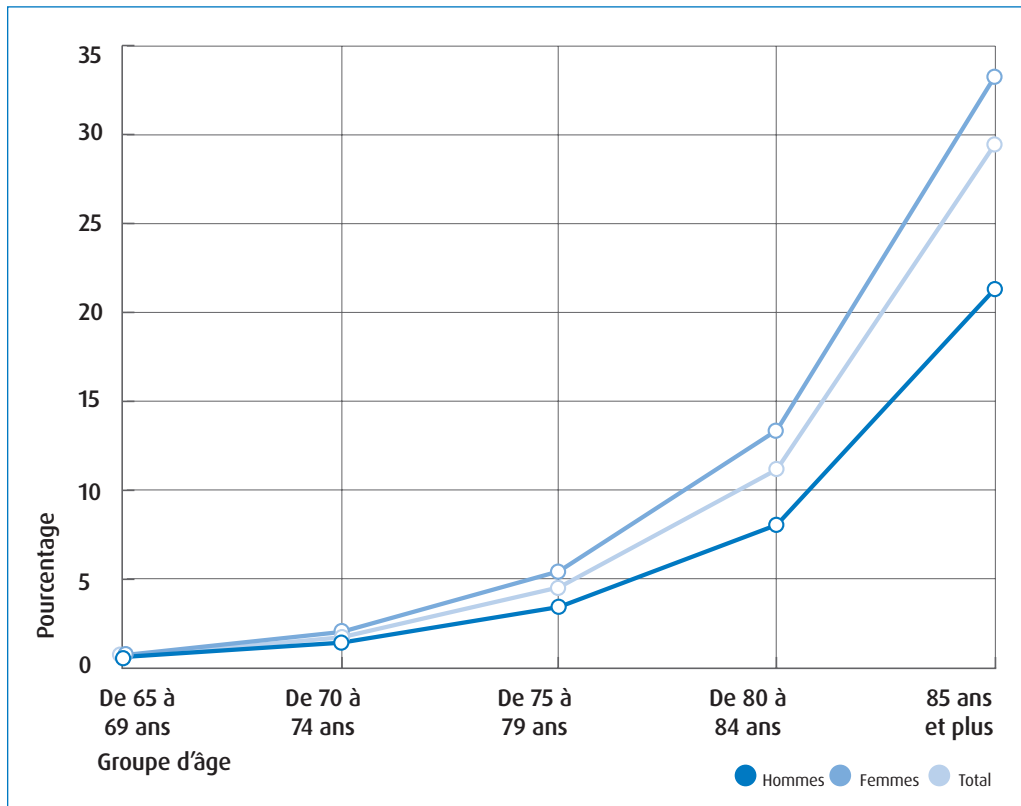
Source : Enquête menée pour le compte de L'Institut Info-Patrimoine BMO par ValidateIt Technologies Inc., juin 2015

### Qui a recours aux soins de longue durée?

La plupart des Canadiens âgés vivent chez eux ou avec des membres de leur famille. Selon le recensement canadien de 2011, 92 % des Canadiens de 65 ans et plus vivent dans une résidence privée. Toutefois, le pourcentage de Canadiens qui habitent dans un établissement de soins infirmiers, un établissement de soins de longue durée ou une résidence pour personnes âgées augmente avec l'âge. En effet, seulement 1 % des Canadiens de 65 à 69 ans y demeurent, mais cette proportion grimpe à 30 % chez les 85 ans et plus<sup>13</sup>. Le graphique ci-dessous fait ressortir le fait que les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à vivre dans un établissement de soins.

Parmi les aînés de 85 ans et plus, **30 %** vivent dans un établissement de soins infirmiers, une maison de retraite ou un établissement de soins de longue durée.

## Pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus vivant dans un établissement de soins spécialisés\* selon le groupe d'âge, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

\* Désigne les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux pour personnes souffrant de maladies chroniques, les hôpitaux de soins de longue durée et les résidences pour personnes âgées.

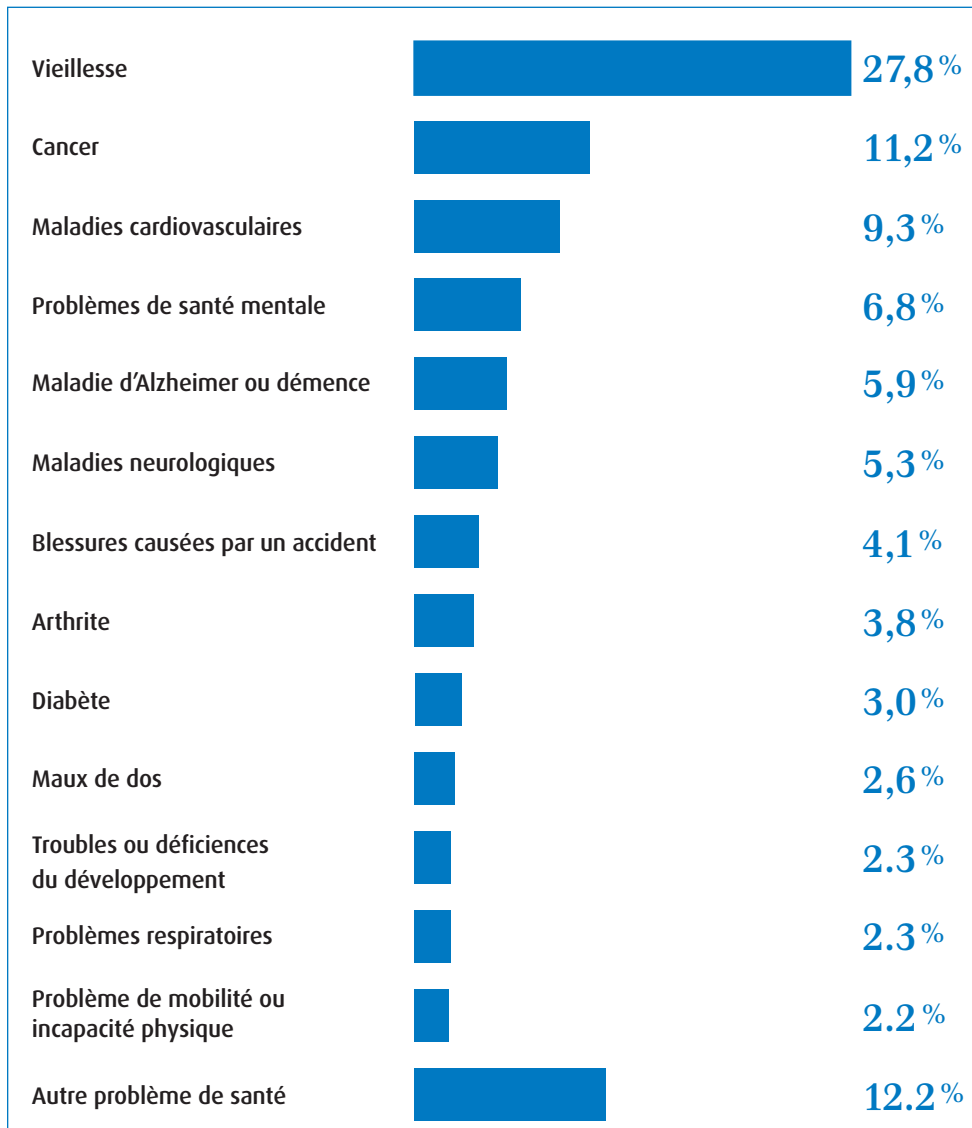
Ces proportions sont élevées, et pourtant, lorsqu'on leur pose la question, 73 % des Canadiens sont incertains quant à savoir s'ils auront un jour besoin de soins de longue durée, indiquant que cette nécessité dépendra de leur état de santé futur et d'autres facteurs. En supposant qu'ils aient effectivement besoin de soins de longue durée, 81 % des répondants au sondage s'attendent à ce que ce soit entre 75 et 94 ans. Il s'agit de résultats nettement plus élevés que ceux du recensement canadien de 2011 indiquant que moins de la moitié de tous les aînés de 90 ans et plus vivent dans une maison de retraite ou un établissement de soins infirmiers<sup>14</sup>.

De nombreux répondants (61 %) considèrent que la maladie d'Alzheimer et la démence sont les raisons les plus probables justifiant des soins de longue durée. Le pourcentage de personnes nécessitant des soins de longue durée en raison de ces maladies ne représente cependant qu'une faible proportion (seulement 6 %) par rapport aux personnes recevant des soins de longue durée pour d'autres problèmes causés par le vieillissement<sup>12</sup>. Le tableau suivant de Statistique Canada indique les raisons les plus fréquemment invoquées pour justifier le recours à un aidant familial.

Près de 3 Canadiens sur 4 ne savent pas s'ils auront un jour besoin de soins de longue durée, car cela dépend de divers facteurs.



## Raisons les plus souvent invoquées pour justifier le recours à un aidant familial



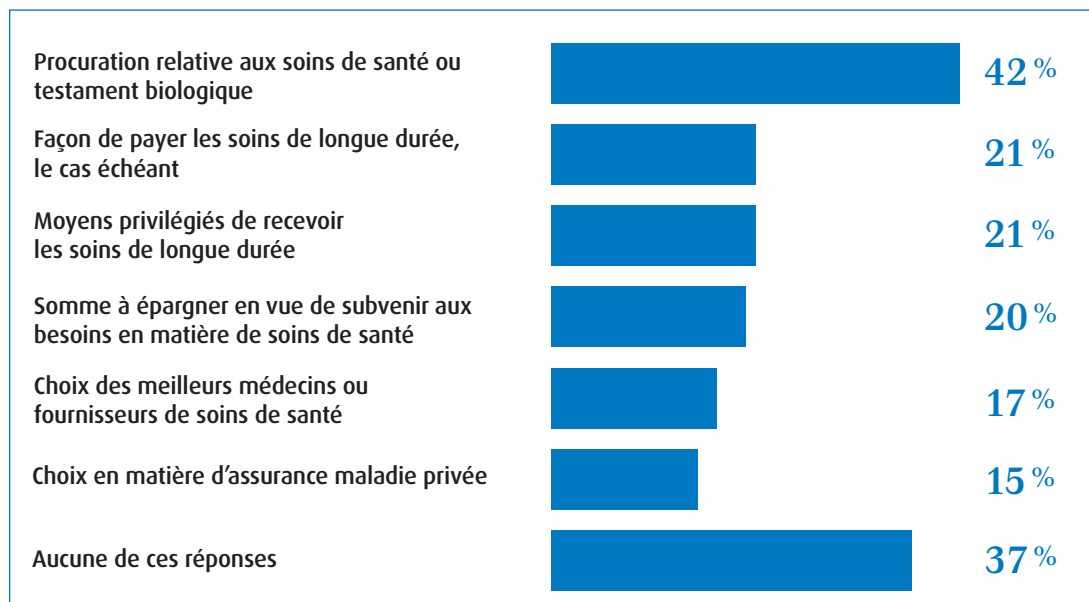
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2012

Compte tenu de la forte probabilité que la plupart d'entre nous soient des aidants familiaux ou aient besoin de soins de longue durée à un certain moment, il est important de veiller à avoir les **conversations essentielles**<sup>15</sup> sur la question des soins personnels avec ses proches. Lorsqu'on leur a posé la question, un grand nombre de personnes interrogées n'avaient pas discuté des soins de longue durée avec leur conjoint ou d'autres proches. Le tableau suivant montre que les raisons justifiant la tenue de sérieuses discussions à ce sujet et à propos d'autres questions relatives aux conditions de vie à venir sont nombreuses.

« Compte tenu de la probabilité de recourir à des soins de longue durée ou d'être un aidant familial, il est important de veiller à avoir les conversations essentielles avec ses proches afin que les désirs en matière de soins personnels soient communiqués et compris. »

D<sup>re</sup> Amy D'Aprix  
Spécialiste en transitions de vie  
BMO Groupe financier

## Pourcentage des répondants qui ont discuté des questions relatives aux conditions de vie à venir avec leur partenaire, leur conjoint, leur enfant adulte ou un parent



Source : Enquête menée pour le compte de L'Institut Info-Patrimoine BMO par Validatelt Technologies Inc., juin 2015

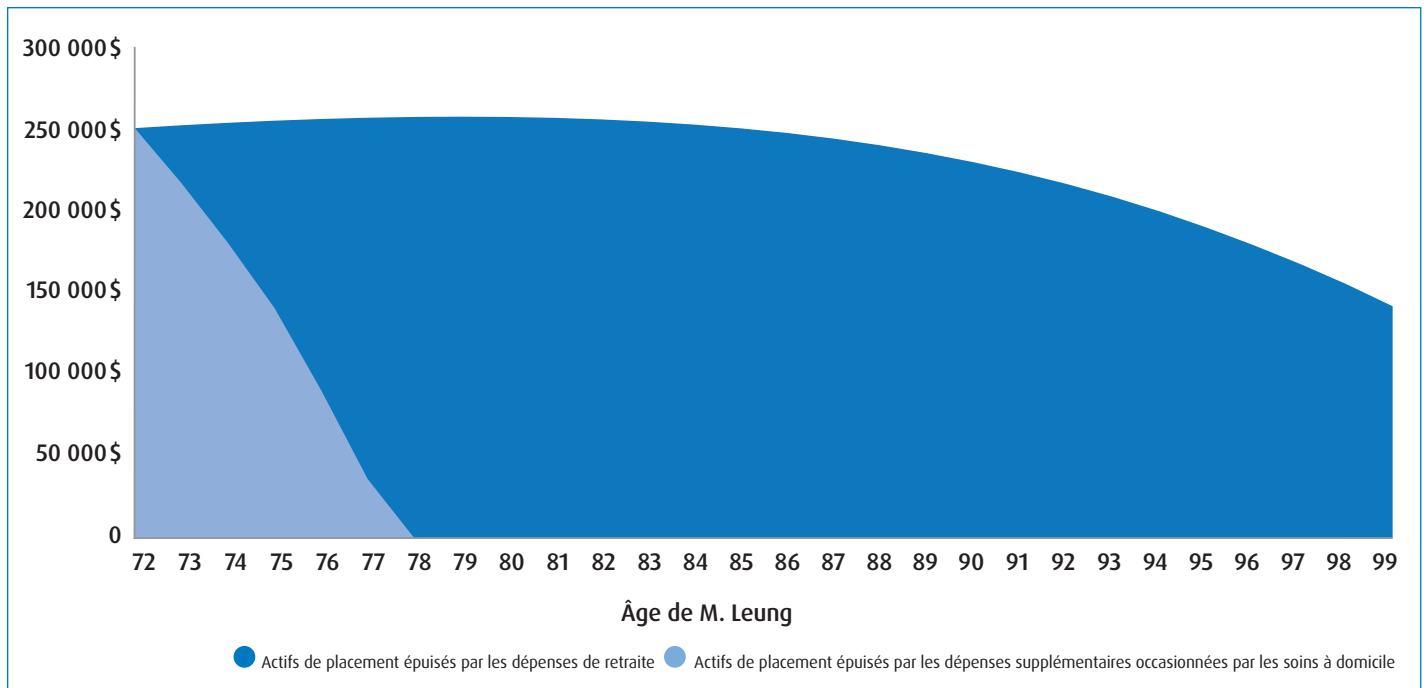
## Financement du coût des soins de longue durée futurs

Les deux meilleurs moyens de prévoir les coûts financiers qui pourraient être associés aux soins de longue durée sont d'économiser suffisamment pour couvrir les coûts potentiels et de souscrire une police d'assurance soins de longue durée<sup>16</sup>. La troisième possibilité, le recours aux services fournis par le gouvernement, n'est généralement offerte qu'aux personnes qui, autrement, sont incapables de payer entièrement les services<sup>17</sup>.

## L'épargne sera-t-elle suffisante?

Avant l'apparition des premiers signes de démence, M. Leung avait placé des sommes d'argent dans un régime enregistré d'épargne-retraite (150 000 \$) et dans un compte d'épargne-placement (100 000 \$) en vue de combler ses besoins à la retraite. Il espérait que les économies réalisées dureraient le reste de sa vie, mais, malheureusement, le coût élevé des soins à domicile quotidiens les épuiserait en six ans à peine.

## Projection des actifs de placement épuisés par les dépenses de retraite et de soins à domicile



Source : L'Institut Info-Patrimoine BMO. Hypothèses : Économies accumulées dans des comptes d'épargne enregistrés et non enregistrés; taux d'inflation de 3 %; taux de rendement de 5 %; retraits indexés de 23 000 \$ par année. Retrait supplémentaire de 35 000 \$ par année pour payer les services de soins à domicile de M. Leung, comme illustré au tableau de la page 5.

L'exemple ci-dessus met en lumière les répercussions financières possibles des coûts des soins de longue durée sur la situation économique de la famille. L'assurance soins de longue durée peut aider à assumer le coût des soins et à réduire les difficultés financières auxquelles une famille risque d'être exposée.

## Devrait-on envisager l'assurance soins de longue durée?

Curieusement, l'assurance soins de longue durée n'est pas très populaire. En fait, une étude publiée par la LIMRA en 2013 a révélé que seulement 8 % des personnes interrogées avaient une assurance soins de longue durée<sup>18</sup>, et que celle-ci, dans la plupart des cas, était souscrite dans le cadre des programmes d'avantages sociaux pour les employés. Ce pourcentage est très faible, compte tenu du fait que Statistique Canada estime la probabilité d'avoir besoin de soins de longue durée à 30 % avant 65 ans et à 50 % avant 75 ans<sup>19</sup>.

Dans le but de faire face à la demande relativement faible en matière d'assurance soins de longue durée, certaines compagnies d'assurance modifient le type de protection prévue. Il est ainsi plus facile de trouver une police d'assurance offrant le niveau de couverture nécessaire à un coût qui convient à votre plan financier. L'assurance soins de longue durée sous forme d'avenant à une police d'assurance vie ou d'assurance contre les maladies graves est une option populaire. Parmi les autres changements, notons une meilleure couverture pour les coûts des soins à domicile.

La probabilité d'avoir besoin de soins de longue durée augmente avec l'âge, passant de **30 %** avant l'âge de 65 ans à **50 %** avant l'âge de 75 ans.

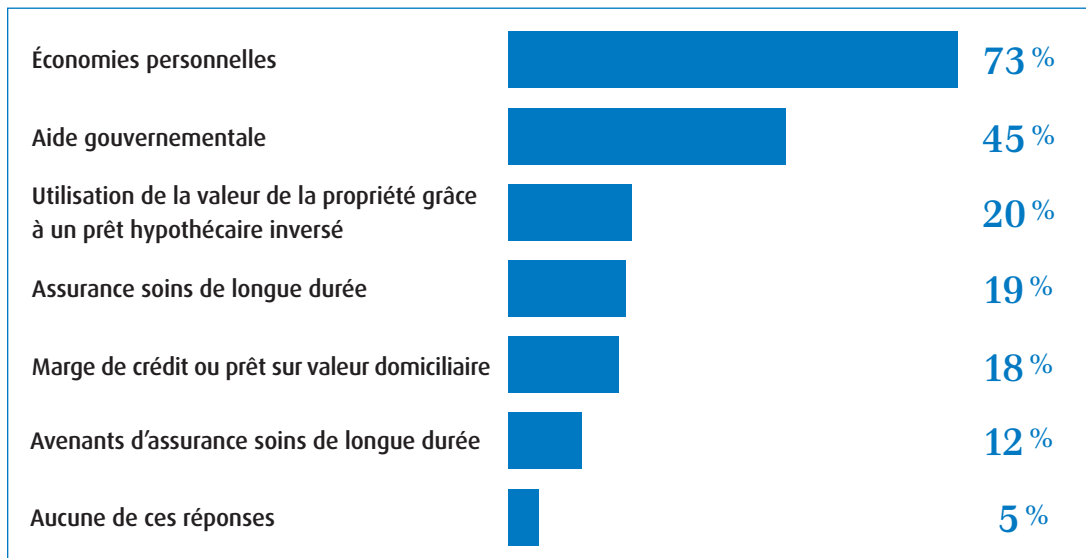
Steven Covey, auteur à succès et sommité en matière de leadership, a un jour écrit la célèbre phrase : « **Je ne suis pas un produit des circonstances. Je suis le produit de mes décisions.**<sup>20</sup> » En ce qui concerne les soins de longue durée, la prise de décisions proactives avant toute éventuelle nécessité peut faire en sorte que vous gardiez le contrôle de votre situation financière, plutôt que de dépendre des circonstances et devoir vous soucier des coûts récurrents.

## Élaboration d'un plan financier

Le coût potentiel des soins de longue durée peut être intégré dans un plan financier afin de déterminer s'il est possible de les assumer, en fonction des ressources financières disponibles. Le financement des soins de longue durée pourrait provenir de l'épargne dans des comptes de placement non enregistrés ou enregistrés, de l'utilisation à court terme d'une marge de crédit ou d'un prêt hypothécaire inversé. Quand on leur a posé la question, les répondants ont proposé les ressources suivantes comme principales options de financement de leurs besoins futurs en matière de soins de longue durée.

**73 %** des Canadiens envisagent de financer leurs besoins en matière de soins de longue durée avec leurs économies.

### Principales options de financement des besoins futurs en matière de soins de longue durée



Source : Enquête menée pour le compte de L'Institut Info-Patrimoine BMO par Validatelt Technologies Inc., juin 2015

Plusieurs raisons importantes justifient l'intégration des coûts potentiels des soins de longue durée dans votre plan financier, notamment :

- Éviter de devenir un fardeau pour les membres de votre famille et vos amis;
- Protéger vos finances familiales;
- Procurer des liquidités, en particulier pour les propriétaires d'entreprise dont une part importante des actifs sont investis dans l'entreprise;
- Financer un niveau de soins supérieur;
- Tenir compte des changements possibles dans votre situation familiale;
- Avoir une plus grande tranquillité d'esprit.

Dans le cadre du sondage, on a demandé aux Canadiens d'indiquer les principales raisons justifiant la souscription d'une assurance soins de longue durée. Les résultats ont démontré que 54 % des répondants ne voulaient pas être un fardeau pour leur famille, 43 % voulaient s'assurer d'obtenir des soins de haute qualité et 37 % voulaient garder le contrôle sur les décisions concernant les soins de longue durée.

S'il est établi qu'une assurance soins de longue durée est la solution qui convient pour réduire le risque de ne pas atteindre ses objectifs financiers dans leur ensemble, le fait d'en souscrire une tôt contribuera à réduire le coût global de la prime.

## Tirer parti des stratégies de réduction des impôts

Certaines dépenses liées aux soins de longue durée peuvent être compensées par des crédits d'impôt. Voici différents moyens à votre disposition pour réduire vos impôts au minimum :

**Frais médicaux** Les frais médicaux admissibles engagés pour les personnes à charge admissibles donnent droit à un crédit d'impôt qui contribue à alléger votre fardeau fiscal. Les personnes à charge admissibles comprennent non seulement les membres de la famille immédiate, mais aussi les parents, les grands-parents et les autres membres de la famille qui résident au Canada.

**Coût des soins auxiliaires** Les frais liés à l'embauche d'une personne pour prodiguer des soins, que ce soit à domicile ou dans un établissement de soins.

**Crédit d'impôt pour personnes handicapées** Crédit d'impôt important accordé pour réduire les impôts en cas de déficience grave ou prolongée.

**Montant pour aidants familiaux** Un crédit d'impôt supplémentaire est offert aux prestataires de soins à l'endroit d'un membre de la famille ayant une déficience des fonctions physiques ou mentales.

Les plans financiers devraient tenir compte des coûts associés aux soins de longue durée.

Comme il existe un large éventail de stratégies d'économie d'impôt, on recommande de consulter un fiscaliste qualifié pour vous assurer que celles qui conviennent à votre situation peuvent être adoptées.

## Aller de l'avant en toute sécurité financière et en toute tranquillité d'esprit

Il est important de discuter de votre situation avec votre conseiller financier, qui sera en mesure d'élaborer, avec vous et d'autres professionnels, un plan financier personnalisé. Le fait de collaborer avec votre conseiller financier de BMO vous assurera une sécurité financière et une tranquillité d'esprit accrues grâce à la planification des coûts éventuels à venir des soins de longue durée.

## Notes

- <sup>1</sup> « Seven cultures that celebrate aging and respect their elders ». **Huffington Post**, 25 février 2014. [www.huffingtonpost.com/2014/02/25/what-other-cultures-can-teach\\_n\\_4834228.html](http://www.huffingtonpost.com/2014/02/25/what-other-cultures-can-teach_n_4834228.html)
- <sup>2</sup> « Anti-aging skin care sales in the United States from 2011 to 2015 (in billions of dollars) ». Statista, 2014. [www.statista.com/statistics/312336/us-anti-aging-skin-care-sales/](http://www.statista.com/statistics/312336/us-anti-aging-skin-care-sales/)
- <sup>3</sup> Canadians at financial risk: 2013 Canadian life insurance ownership study highlights. Retzlaff, C. LIMRA, 2013.
- <sup>4</sup> Sondage en ligne mené par Validatelt Technologies Inc. pour L'Institut Info-Patrimoine BMO entre le 16 et le 24 juin 2015 auprès de 1 007 Canadiens de 45 ans et plus. Pour un échantillon probabiliste de cette taille, les résultats sont exacts à plus ou moins 3,1 %, 19 fois sur 20.
- <sup>5</sup> **Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2014**. Institut canadien d'information sur la santé, octobre 2014. [www.cihi.ca/web/resource/fr/nhex\\_2014\\_report\\_fr.pdf](http://www.cihi.ca/web/resource/fr/nhex_2014_report_fr.pdf)
- <sup>6</sup> « Current funding » (Evidence and Perspectives on Funding Healthcare in Canada). Sutherland, JM. Centre for Health Services and Policy Research. [www.healthcarefunding.ca/key-issues/current-funding/](http://www.healthcarefunding.ca/key-issues/current-funding/)
- <sup>7</sup> « Government health care spending, and how much seniors account for ». Grant, K. **The Globe and Mail**, 30 octobre 2014. [www.theglobeandmail.com/life/health-and-fitness/health/government-health-care-spending-and-how-much-seniors-account-for/article21395533/](http://www.theglobeandmail.com/life/health-and-fitness/health/government-health-care-spending-and-how-much-seniors-account-for/article21395533/)
- <sup>8</sup> **La population canadienne en 2011 : âge et sexe**. Statistique Canada, 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011001-fra.pdf>
- <sup>9</sup> **La génération sandwich**. L'Institut Info-Patrimoine BMO, 2014. [www.bmo.com/pdf/mf/prospectus/fr/14-832%20Sandwich%20Generation\\_FINAL.pdf](http://www.bmo.com/pdf/mf/prospectus/fr/14-832%20Sandwich%20Generation_FINAL.pdf)
- <sup>10</sup> « Financer les soins de longue durée : une assurance privée ou publique? » Grignon, M. et Bernier, N. Institut de recherche en politiques publiques, juin 2012. [www.irpp.org/fr/research-studies/study-no33/](http://www.irpp.org/fr/research-studies/study-no33/)
- <sup>11</sup> **Guide sur l'assurance soins de longue durée. ACCAP**. [www.clhia.ca/domino/html/clhia/CLHIA\\_LP4W\\_LND\\_Webstation.nsf/resources/Consumer+Brochures/\\$file/Brochure\\_Guide\\_Long\\_Term\\_Care\\_FR.pdf](http://www.clhia.ca/domino/html/clhia/CLHIA_LP4W_LND_Webstation.nsf/resources/Consumer+Brochures/$file/Brochure_Guide_Long_Term_Care_FR.pdf)
- <sup>12</sup> **Portrait des aidants familiaux**, 2012. Sinha, M. Statistique Canada, septembre 2013. [www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2013001-fra.pdf](http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2013001-fra.pdf)
- <sup>13</sup> **La situation des personnes âgées dans les ménages**. Statistique Canada, 2012. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003\\_4-fra.pdf](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003_4-fra.pdf)
- <sup>14</sup> « Future Care for Canadian Seniors – Why it Matters ». Le Conference Board du Canada, octobre 2013. [www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=5753](http://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=5753)
- <sup>15</sup> **Que léguerez-vous à votre décès? Une chienne de famille ou un précieux héritage?** L'Institut Info-Patrimoine BMO, juillet 2013. [www.bmo.com/pdf/mf/prospectus/fr/13-1274%20BMO%20Wealth%20Institute\\_Estate%20Planning\\_Q3\\_FINAL.pdf](http://www.bmo.com/pdf/mf/prospectus/fr/13-1274%20BMO%20Wealth%20Institute_Estate%20Planning_Q3_FINAL.pdf)
- <sup>16</sup> « Financer les soins de longue durée : une assurance privée ou publique? » Grignon, M. et Bernier, N. Institut de recherche en politiques publiques, juin 2012. [www.irpp.org/fr/research-studies/study-no33/](http://www.irpp.org/fr/research-studies/study-no33/)
- <sup>17</sup> Long-term care for the elderly: Challenges and policy options. Blomqvist, A. et Busby, C., novembre 2012, C.D. Institut Howe. [www.cdhowe.org/pdf/Commentary\\_367.pdf](http://www.cdhowe.org/pdf/Commentary_367.pdf)
- <sup>18</sup> Canadians at financial risk: 2013 Canadian life insurance ownership study highlights. Retzlaff, C. LIMRA, 2013.
- <sup>19</sup> « **Canadians Ill-Prepared For Long-Term Care Costs** ». Benefits Canada, 22 juin 2012. [www.benefitscanada.com/benefits/health-wellness/canadians-ill-prepared-for-long-term-care-costs-29917](http://www.benefitscanada.com/benefits/health-wellness/canadians-ill-prepared-for-long-term-care-costs-29917)
- <sup>20</sup> « Stephen Covey: 10 quotes that can change your life ». Kruse, K. **Forbes**, 16 juillet 2012. [www.forbes.com/sites/kevinkruse/2012/07/16/the-7-habits/](http://www.forbes.com/sites/kevinkruse/2012/07/16/the-7-habits/)



Ici, pour vous.™

BMO Groupe financier publie ce document à l'intention des clients et à titre indicatif seulement. L'information fournie correspond à celle qui était disponible à la date de publication. Elle provient de sources que nous estimons fiables, mais elle n'est pas garantie, peut être incomplète et peut changer sans préavis. L'information est de nature générale et ne doit pas être interprétée comme des conseils précis adressés à une personne donnée, ni comme des conseils portant sur un risque spécifique ou un produit d'assurance en particulier. Les observations comprises dans la présente publication n'ont pas pour but de constituer une analyse définitive des conditions d'application de l'impôt ni des lois sur les fiducies et les successions. Elles sont plutôt de nature générale, et nous recommandons à chaque investisseur d'obtenir des conseils professionnels sur sa situation fiscale particulière. Pour obtenir des conseils sur vos besoins en matière d'assurance, il vous est conseillé de consulter un courtier d'assurance indépendant ou tout autre conseiller de votre choix. Vous devriez aussi consulter un avocat ou un fiscaliste au sujet de votre situation personnelle et un professionnel de la santé au sujet de votre état de santé. Tous droits réservés. La reproduction de ce rapport sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Groupe financier.

<sup>MD</sup> « Nesbitt Burns » est une marque de commerce déposée de BMO Nesbitt Burns Inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. BMO Gestion de patrimoine est le nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Si vous êtes déjà un client de BMO Nesbitt Burns, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir des précisions.

**Membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.**

BMO Banque privée fait partie de BMO Gestion de patrimoine. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de portefeuille sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. BMO Gestion de patrimoine est un nom de marque qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine.

Les services de planification financière, de placements et de planification de la retraite sont offerts par BMO Investissements Inc., un cabinet de services financiers et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

<sup>MD</sup> « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. <sup>MC</sup> Marque de commerce de la Banque de Montréal.